



Communauté
de Communes
DU PAYS GRENAOIS

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

4.11 Zonage

Le Vignau



Légende

UB; UBa	UE	2AU (2AU1a; 2AU1b; 2AU1c; 2AU2)	Ax
UC; UCa	UX	A	N
Limite communale	Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article R151-35	Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine bâti	Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine paysager
Limite parcellaire	Protection linéaire au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine paysager	Zone d'application de l'article L.111-6 du code de l'urbanisme	Emplacement réservé
Subdivision fiscale	Espace Boisé Classé	Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine paysager	Bande de 12 mètres en zone urbaine ou à urbaniser autour des boisements présentant un aléa incendie fort
Bâti dur	Canalisations de gaz	Seuil des effets irréversibles (IRE) autour de la canalisation de gaz	
Bâti léger			
Cours d'eau			
Etang, lac			
Cimetière			
Piscine			

Sources : Direction Générale des Finances Publiques. Cadastre, mise à jour 2019

Emplacement réservé

Code	Bénéficiaire	Désignation de l'opération	Surfaces approximatives
1K	Commune	Elargissement de la voirie	3387

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Prescrit le : 8/12/2014 Arrêté le : 29/04/2019 Approuvé le : 2/03/2020

PLAN N° 11 ECHELLE 1/5 000

METROPOLIS, atelier d'urbanisme
10 rue du 19 mars 1962
33 130 Begles

